



Human Rights Commitment
ENGAGEMENT EN FAVEUR DES DROITS DE L'HOMME
Companywide - À l'échelle de l'entreprise

Companywide	À l'échelle de l'entreprise
HUMAN RIGHTS COMMITMENT	ENGAGEMENT EN FAVEUR DES DROITS DE L'HOMME
For more than 65 years, Moog employees have enjoyed a Company Culture built on mutual trust and respect. As a Company, we are committed to a set of values that represent the highest standards of integrity and excellence.	Depuis plus de 65 ans, les employés de Moog jouissent d'une culture d'entreprise fondée sur la confiance mutuelle et le respect. Notre entreprise s'engage à respecter un ensemble de valeurs incarnant les principes les plus ambitieux en matière d'intégrité et d'excellence.
We believe it is important to maintain, protect, and promote the fundamental human rights of our employees by operating under programs and policies that support and respect human rights. We want to be a responsible corporate citizen and neighbor in all the places around the world where we do business--complying with all laws applicable to our operations around the world.	Nous croyons qu'il est important de maintenir, protéger et promouvoir les droits fondamentaux de nos employés, en travaillant dans le cadre de programmes et de politiques qui soutiennent et respectent les droits de l'Homme. Quel que soit notre lieu d'activité dans le monde, nous voulons agir comme une entreprise citoyenne et responsable ainsi qu'en bon voisin — en nous conformant à la législation locale en vigueur.
Our Human Rights Commitment applies to Moog Inc., the entities and subsidiaries that we own, and the entities in which we hold a majority interest. We are committed to:	Notre engagement en faveur des droits de l'Homme s'applique à Moog Inc, aux entités et filiales que nous possédons et à celles que nous détenons majoritairement. Nous nous engageons à :
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prohibiting forced labor and human trafficking; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Interdire le travail forcé et la traite des êtres humains ;
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prohibiting child labor; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Interdire le travail des enfants ;
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promoting diversity and inclusion; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir la diversité et l'inclusion ;
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promoting a workplace that is free of harassment and discrimination; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir un cadre de travail exempt de harcèlement et de discrimination ;
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Providing fair and equitable wages, benefits, and other conditions of employment in accordance with local laws; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fournir des salaires, avantages et autres conditions d'emploi justes et équitables, conformément à la législation locale ;
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Providing safe and humane working conditions; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Offrir des conditions de travail sûres et humaines ;
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recognizing employees' rights to freedom of association and collective bargaining; and 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Reconnaître les droits des employés quant à la liberté d'association et de négociation collective ; et

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ensuring that employees understand and comply with our Ethics Policy. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Garantir que les employés comprennent et respectent notre charte éthique.
<p>We expect our business partners to follow responsible workplace practices and to uphold the principles of Moog's Human Rights Commitment. Third party providers are required to follow the scope of work and the terms set forth in their contracts, which further outline our Commitment.</p>	<p>Nous attendons de nos partenaires commerciaux qu'ils adoptent des pratiques responsables sur le lieu de travail et qu'ils se conforment aux principes de notre engagement en faveur des droits de l'Homme. Les fournisseurs tiers doivent s'en tenir à la portée des activités et aux clauses stipulées dans leur contrat, qui présente également notre engagement.</p>
<p>FORCED LABOR AND HUMAN TRAFFICKING</p>	<p>TRAVAIL FORCÉ ET TRAITE DES ÊTRES HUMAINS</p>
<p>We prohibit the use of all forms of forced labor, including prison labor, indentured labor, bonded labor, military labor, slave labor, and any form of human trafficking. No use of physical punishment or threats of violence or other forms of physical, sexual, psychological, or verbal abuse as method of discipline or control will be tolerated in Company workplaces.</p>	<p>Nous interdisons le travail forcé sous toutes ses formes, y compris la servitude pour dettes, l'exploitation, le travail sous la contrainte de prisonniers, de soldats, d'esclaves, et toute autre forme de traite d'êtres humains. Les châtiments corporels, les menaces de violences, les mauvais traitements, ou toute autre forme d'abus sexuel, psychologique ou verbal, utilisés comme méthode de discipline et de contrôle ne sauraient être tolérés sur les lieux de travail de l'entreprise.</p>
<p>Additionally, we are committed to ensuring that employees and suppliers take appropriate steps to mitigate the risk of human trafficking and modern slavery from occurring in any aspect of our global operations and supply chain. See our published Policy Statement and Anti-Human Trafficking Disclosure Statement for additional information.</p>	<p>En outre, nous nous engageons à veiller à ce que nos employés et fournisseurs prennent des mesures adéquates pour atténuer le risque de traite d'êtres humains et d'esclavage moderne à tous les niveaux, tant dans le cadre de nos activités mondiales que de notre chaîne d'approvisionnement. Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre déclaration de politique et notre déclaration contre la traite des être humains.</p>
<p>Child Labor</p>	<p>Travail des enfants</p>
<p>We prohibit the hiring of individuals under the age of eighteen (18) or the local legal minimum working age. Younger workers may be employed through Company approved, short-term internships, co-ops, apprenticeships, or work experience programs, but they are never permitted to do work that may threaten their health and safety or hinder their education or vocational orientation and training. Terms of employment must comply with applicable laws and regulations and employment relationships are voluntary.</p>	<p>Nous interdisons le recrutement de personnes de moins de dix-huit ans (18) ou, n'ayant pas atteint l'âge minimum légal pour travailler selon la législation locale. Les travailleurs plus jeunes peuvent être embauchés dans le cadre de stages courts, coopératives, apprentissages, ou programmes professionnels, avalisés par l'entreprise. Cependant, ils ne sont nullement autorisés à effectuer des tâches qui risqueraient de nuire à leur santé, leur sécurité, leur éducation, leur orientation professionnelle ou leur formation. Les clauses de l'emploi doivent respecter les lois et règlements applicables et la relation de travail est volontaire.</p>

<p style="text-align: center;">DIVERSITY AND INCLUSION</p>	<p style="text-align: center;">DIVERSITÉ ET INCLUSION</p>
<p>We are actively committed to promoting diversity throughout our Company to foster an inclusive workplace that aligns with our strategy and culture.</p>	<p>Nous nous engageons activement à promouvoir la diversité dans l'ensemble de notre entreprise, afin de créer un lieu de travail inclusif qui s'inscrit dans notre stratégie et notre culture.</p>
<p style="text-align: center;">NON-DISCRIMINATION AND HARASSMENT</p>	<p style="text-align: center;">NON-DISCRIMINATION ET HARCÈLEMENT</p>
<p>We prohibit any type of discrimination or harassment based on age, race, sex, color, national origin, religion, gender identity, disability, sexual orientation, pregnancy status, or any other status protected by applicable law. Furthermore, the basis of recruitment, hiring, placement, training, compensation, and advancement at Moog is qualifications, skills, experience, and performance. We value the diversity and unique contributions of our employees and have a long-standing commitment to equal opportunity and intolerance of discrimination and harassment.</p>	<p>Nous interdisons toute forme de discrimination ou de harcèlement, basée sur l'âge, la race, le sexe, la couleur de peau, la nationalité, la religion, l'identité de genre, le handicap, l'orientation sexuelle, la grossesse, ou tout autre statut protégé par la loi en vigueur. En outre, le recrutement, l'embauche, l'affectation, la formation, la rémunération et la promotion au sein de Moog se basent sur les qualifications, compétences, expériences, et performances. Nous accordons beaucoup d'importance à la diversité ainsi qu'aux contributions uniques de nos employés et nous sommes engagés depuis longtemps pour défendre l'égalité des chances et ne tolérer aucune forme de discrimination ni de harcèlement.</p>
<p style="text-align: center;">HEALTHY, SAFE, AND HUMANE WORKING CONDITIONS</p>	<p style="text-align: center;">CONDITIONS DE TRAVAIL SAINES, SÛRES ET HUMAINES</p>
<p>We provide and maintain a safe and healthy workplace and comply with applicable safety and health laws, regulations, and internal requirements. We are dedicated to ensuring our workplaces are safe by minimizing the risk of accidents, injury, and exposure to health risks. We are committed to engaging with our employees to improve health and safety in our workplaces, including the identification of hazards and remediation of health and safety issues.</p>	<p>Nous fournissons et maintenons un cadre de travail sain et sûr et respectons les lois, règlements et exigences internes applicables en matière de santé et de sécurité. Nous nous efforçons de veiller à ce que nos lieux de travail soient sûrs, en prévenant les risques d'accidents, de blessures, et d'exposition aux dangers sanitaires. Nous nous engageons à collaborer avec nos employés pour améliorer la santé et la sécurité sur nos lieux de travail, notamment en identifiant les dangers et en remédiant aux problèmes liés à la santé et à la sécurité.</p>
<p>We aim to minimize the use of natural resources, maximizing efficiency when designing and producing our products, and we promote a culture of well-being.</p>	<p>Nous œuvrons de manière à réduire notre utilisation des ressources naturelles, en maximisant l'efficacité lors de la conception et de la production de nos systèmes. Par ailleurs, nous encourageons une culture du bien-être.</p>

<p>We strive to provide and maintain a workplace that is free from violence, harassment, intimidation, and other unsafe conditions due to internal and external threats.</p>	<p>Nous aspirons à créer et maintenir un environnement de travail dépourvu de violences, de harcèlement, d'intimidation et d'autres conditions à risque en raison de menaces internes et externes.</p>
<p>FREEDOM OF ASSOCIATION AND COLLECTIVE BARGAINING</p>	<p>LIBERTÉ D'ASSOCIATION ET NÉGOCIATIONS COLLECTIVES</p>
<p>We respect our employees' right to join, form, or not to join a labor union without fear of retaliation, intimidation, or harassment. We are committed to establishing a constructive dialogue with employees' freely chosen representatives and we are committed to bargaining in good faith with such representatives.</p> <p>Specific to United States Federal law and the National Labor Relations Act in the U.S., employees have the right to form, join or assist a labor organization.</p>	<p>Nous reconnaissons que nos employés sont en droit de rejoindre, de former ou de ne pas rejoindre une organisation syndicale sans crainte de représailles, d'intimidation ou de harcèlement. Nous nous engageons à instaurer un dialogue constructif avec les représentants des employés, désignés librement. Enfin, nous nous engageons à négocier avec lesdits représentants en toute bonne foi.</p> <p>Propre aux États-Unis et conformément à la loi fédérale des États-Unis et à la loi nationale sur les relations de travail, les employés ont le droit de former, rejoindre ou assister une organisation de travail.</p>
<p><u>NOTE:</u> Under the Act, employees also have the right not to belong to a union.</p>	<p><u>REMARQUE :</u> En vertu de cette loi, les employés ont aussi le droit de ne pas rejoindre un syndicat.</p>
<p>PROMOTE ETHICAL BEHAVIOR WITH GUIDANCE AND TRAINING</p>	<p>PROMOUVOIR UN COMPORTEMENT ÉTHIQUE PAR DES ORIENTATIONS ET DES FORMATIONS</p>
<p>We require that employees complete biannual business ethics training that provides clear guidance on specific situations employees may face and directs them where to go when they have questions or concerns—without fear of retaliation. See our published Statement of Business Ethics for additional information.</p>	<p>Nous demandons à nos employés de réaliser une formation semestrielle d'éthique commerciale, qui leur donne des orientations claires quant aux situations spécifiques qu'ils sont amenés à rencontrer et les redirige vers les bons interlocuteurs en cas de questions ou de difficultés — sans crainte de représailles. Pour de plus amples informations, veuillez-vous référer à notre déclaration d'éthique commerciale.</p>
<p>Moog123289.1 - August 2020</p> <p>##</p>	